

## MPF41 et 45 : Réussite de la formation chaux-chanvre des 8, 9 et 10 septembre 2016

Conçue en octobre 2015 lors de la rencontre avec Luc Van Nieuwhuise à l'occasion du Congrès du Cinquantenaire à Tours, l'idée d'une formation Chaux-chanvre commune au Loiret et au Loir et Cher a trouvé sa réalisation les 8,9 et 10 septembre à La Chapelle Saint Martin (Nord Est de Blois) dans un beau bâtiment de Petite Beauce que son nouveau propriétaire, adhérent MPF 41, souhaite restaurer.

Il se trouve aussi qu'à quelques km sont installés plusieurs producteurs de chanvre, les « Chanvriers du Blaisois » : un «circuit court » idéal...

Nous avons en effet constaté parmi nos adhérents une demande récurrente à propos du chaux-chanvre, soit pour le réaliser soi-même, soit pour trouver des artisans formés pour bien le mettre en oeuvre. La formation a donc été montée par Luc Van Nieuwhuise, formateur national MPF et Bernard Talichet, délégué MPF41, en partenariat avec les Chanvriers du Blaisois pour répondre à ces deux demandes : deux journées de formation qualifiante pour les professionnels du bâtiment et une journée d'initiation pour les adhérents de la Région Centre. La délégation MPF45 s'est chargée de la communication auprès des organismes professionnels régionaux.

Huit professionnels des différents métiers du bâtiment (thermiciens, maçons, architecte... dont 3 personnes du Loiret) et une vingtaine d'adhérents (8 du 45) ont donc pu bénéficier des apports théoriques de Luc sur le chanvre et expérimenter ses différentes utilisations (dalle, isolation sous toiture, murs chaux - chanvre non porteurs et enduits, thématique spécifique de la journée adhérents.(cf photos)

Il faut souligner la satisfaction des professionnels et des adhérents qui ont vivement apprécié la compétence technique et pédagogique de Luc, les échanges et la convivialité de ces trois journées.

Un grand merci aussi à l'hôte du chantier, Jean-Eudes, aux Chanvriers qui ont fourni la chénevotte et à Saint-Astier qui a gracieusement fourni une partie de la chaux.

